

Réf: Dossier N° 088429

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MANAROLA »

Siège social Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE SUR LE
BV VGE NON LOIN DE CACOMIAF, Lot 41, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 27/01/2022 reçus par Me KOUADIO -BHEGNIN KPAKIBO , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 07/02/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MANAROLA »

Objet : La Société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- La restauration;
- La distribution d'alcool;
- Importation des aliments, marchandises et accessoires de restauration ;
- Le commerce général.

Et pour la réalisation de l'objet social

- L'Emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

- Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE SUR LE BV VGE NON LOIN DE CACOMIAF, Lot 41, Ilot 0

Dirigeant(s) : Mlle DIALLO MEGHANN-ANDREA DJARA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-01884 du 15/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°10425/GTCA/RC/2022 du 15/03/2022

